



Recalcul de la participation postérieure à mon départ

Par **OlivierR_old**, le **27/12/2007 à 16:45**

Bonjour,

J'ai quitté mon ancienne entreprise en mai 2005.

J'ai reçu par la suite une petite participation liée à la période avril 2005/31 mars 2006.

Cependant, mon ancienne société a été obligée d'effectuer un recalcul de la participation suite à un redressement fiscal, concernant cette période.

Les employés présents à ce moment là ont tous touché des sommes > à 15000€, y compris ceux qui avaient à peine 3 mois d'ancienneté.

Comment puis-je faire pour obtenir également cette somme, sachant que j'étais resté 3 ans et demi chez cet employeur, et qu'il n'y a pas de raisons qu'un nouvel embauché tire profit des bénéfices réalisés notamment par mon travail et que ce ne soit pas mon cas ?

Merci d'avance pour vos réponses.

O.